Réseau PNNS
Bourgogne-Franche-Comté

BILAN DES ACTIONS 2024

Le Programme national nutrition santé (PNNS [1]) vise à améliorer l'état de santé de la population en agissant sur les déterminants majeurs que sont l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité.

Le PNNS 4 (2019-2024) est structuré autour de plusieurs axes stratégiques, dont l'axe 4, qui encourage la mobilisation des acteurs locaux pour créer des environnements de vie plus favorables à la santé. Cet axe vise à impulser une dynamique territoriale, en soutenant les initiatives portées par les collectivités, entreprises et établissements. La charte ***« Ville, Département, Entreprise ou Établissement Actif PNNS »*** constitue un outil central de cette démarche, permettant de formaliser un engagement concret en faveur de la santé nutritionnelle.

En Bourgogne-Franche-Comté, cette dynamique est portée par Promotion Santé BFC, en cohérence avec les orientations du Projet Régional de Santé (PRS). Le nombre total de signataires demeure relativement stable – avec 34 structures engagées en 2024. Parmi ces signataires, 8 collectivités ont renouvelé leur engagement ou signé la charte pour la première fois, tandis que 3 nouvelles entreprises ont intégré le réseau. Ces chiffres illustrent une volonté constante d'agir à l'échelle locale pour favoriser des environnements de vie plus sains et réduire les inégalités sociales de santé.

1 Programme National Nutrition Santé 2019 – 2023. Paris : Ministère des Solidarités et de la santé, 2019, 94 p. https://rrapps-bfc.org/publications/programme-national-nutrition-sante-2019-2023

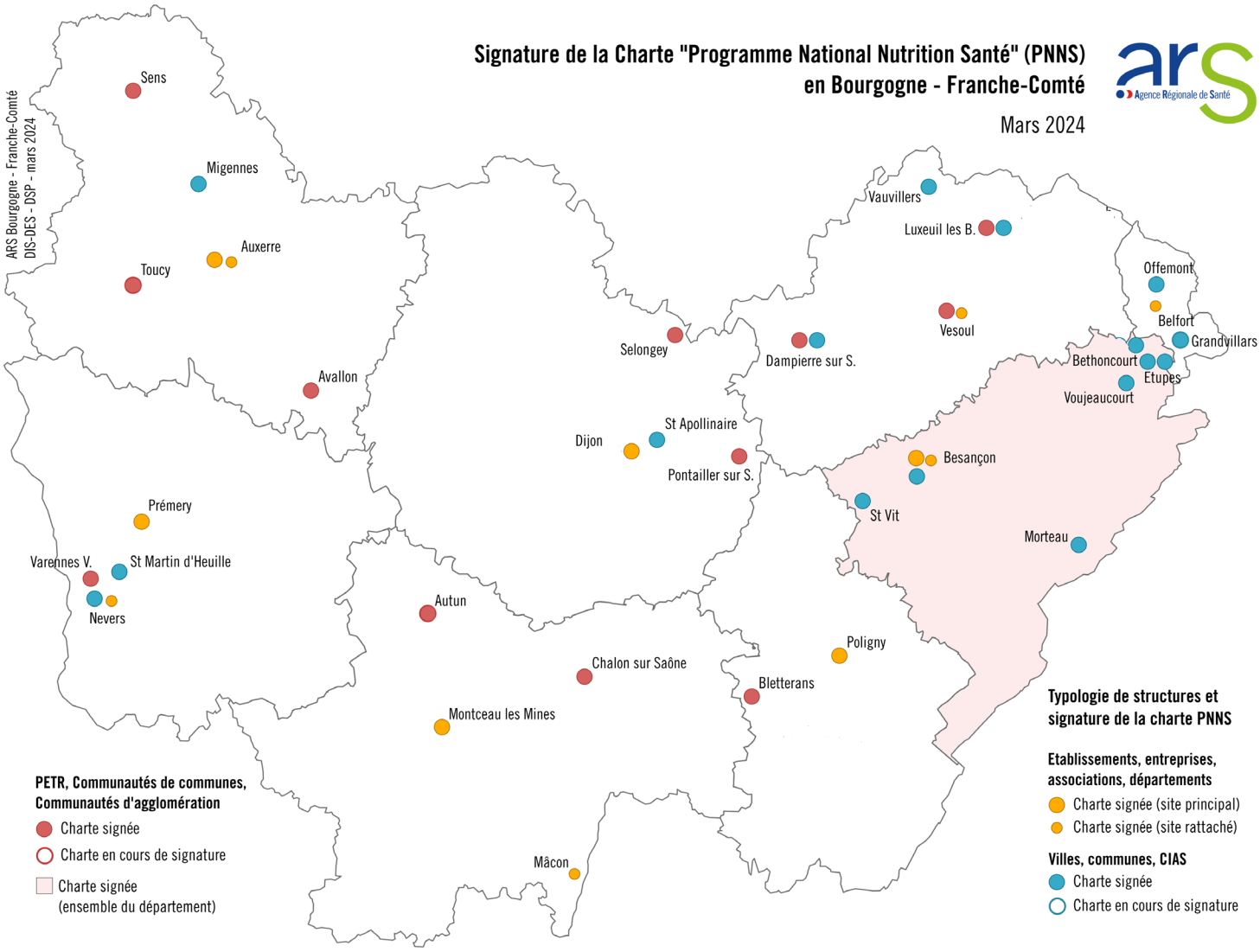
Signature de la Charte "Programme National Nutrition Santé" (PNNS)
en Bourgogne - Franche-Comté
Mars 2024
ARS Bourgogne - Franche-Comté
DIS-DES - DSP - mars 2024
Sens
Migennes
Auxerre
Toucy
Avallon
Selongey
Dijon
St Apollinaire
Pontailler sur S.
Dampierre sur S.
Vauvillers
Luxeuil les B.
Vesoul
Offemont
Belfort
Grandvillars
Bethoncourt
Etupes
Voujeaucourt
Besançon
St Vit
Morteau
Prémery
Varennes V.
St Martin d'Heuille
Nevers
Autun
Chalon sur Saône
Montceau les Mines
Poligny
Bletterans
Mâcon
PETR, Communautés de communes, Communautés d'agglomération
Charte signée
Charte en cours de signature
Charte signée (ensemble du département)
Typologie de structures et signature de la charte PNNS
Etablissements, entreprises, associations, départements
Charte signée (site principal)
Charte signée (site rattaché)
Villes, communes, CIAS
Charte signée
Charte en cours de signature

LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

En 2024, la dynamique régionale autour de la promotion de la santé nutritionnelle s'est traduite par plusieurs temps forts.

DÉFI "TOUS À PIED EN BFC " : challenge de marche connecté

La 2e édition du défi «Tous à pied en BFC», qui s'est déroulée du 20 mai au 9 juin 2024, a mobilisé près de 1200 participants à travers la région. Organisé en partenariat avec le réseau sport santé et avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS), ce défi a également bénéficié de l'implication active de la Ligue de Judo et de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT). Il a permis de promouvoir l'activité physique quotidienne de manière ludique et accessible, en écho aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

TERRITOIRE NUTRITION N°5 : agir dès les 1 000 premiers jours

Le cinquième numéro de la lettre «Territoire Nutrition» a mis en lumière le rôle clé des collectivités dans la promotion de la santé nutritionnelle dès les 1 000 premiers jours de vie. À travers des exemples concrets, il illustre comment les compétences locales – en matière de petite enfance, d'alimentation scolaire ou d'aménagement – peuvent être mobilisées pour agir précocement sur les déterminants de santé.

Territoire Nutrition n°5

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES : des échanges ancrés dans les territoires

Des rencontres départementales ont été organisées dans sept territoires : Côte d'or, Doubs, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Nord Franche-Comté. Ces temps d'échange ont rassemblé environ 150 participants issus de divers secteurs : élus, agents de collectivités, structures d'insertion, acteurs du handicap, entreprises, centres sociaux, maisons de santé, animateurs de projet alimentaire de territoire (PAT), etc.

Organisées avec les Directions Territoriales de l'ARS et des partenaires locaux, ces rencontres ont permis d'aborder les enjeux de l'activité physique à travers :

- Des retours d'expérience de collectivités et d'entreprises,
- Des ateliers d'échanges autour des Maisons Sport-Santé,
- Des interventions sur les liens entre urbanisme et mise en mouvement.

MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNÉES

Afin de dresser un panorama régional des actions menées par les signataires de la charte « Actif PNNS », un formulaire en ligne est diffusé depuis deux ans auprès des structures engagées. Cet outil permet de recueillir de manière homogène et structurée les initiatives mises en œuvre sur l'année écoulée.

En 2024, **19 signataires** ont répondu à ce questionnaire, représentant 13 collectivités sur 24 et 6 entreprises sur 8, permettant de répertorier **77 actions**.

Le formulaire permet de collecter des informations précises sur chaque action :

- Intitulé de l'action,
- Thématique principale abordée (alimentation, activité physique, sédentarité),
- Type d'activité (information, éducation à la santé, formation, amélioration de l'offre, aménagement du territoire, etc.),
- Public cible,
- Nombre de personnes touchées.

Au total, près de 170 000 bénéficiaires ont été concernés par ces actions de promotion de la santé nutritionnelle. Ce chiffre, bien qu'approximatif en raison de données parfois manquantes, témoigne de l'ampleur et de l'impact potentiel des initiatives menées sur le territoire.

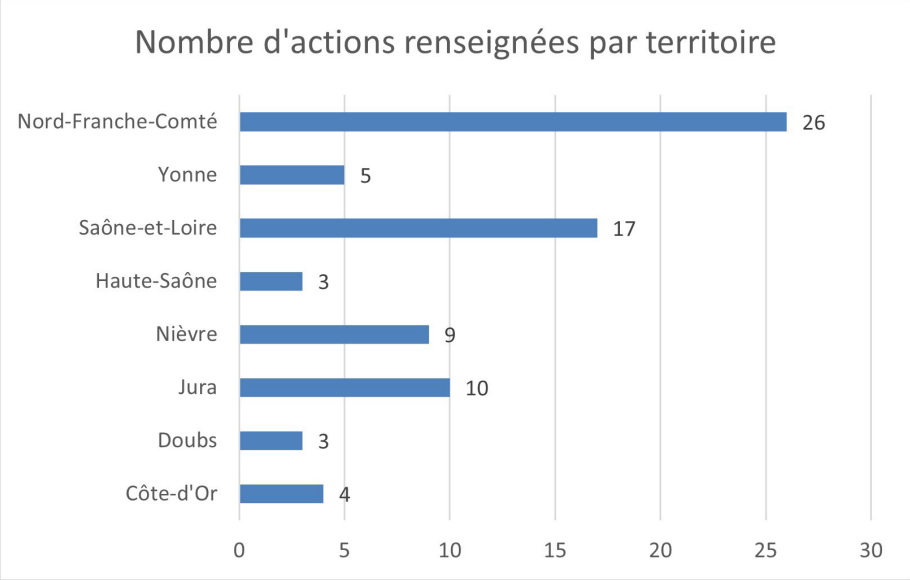

RÉPARTITION THÉMATIQUE

Les actions du réseau PNNS couvrent les trois grandes thématiques que sont l'alimentation, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité. Le diagramme ci-dessous illustre leur répartition :

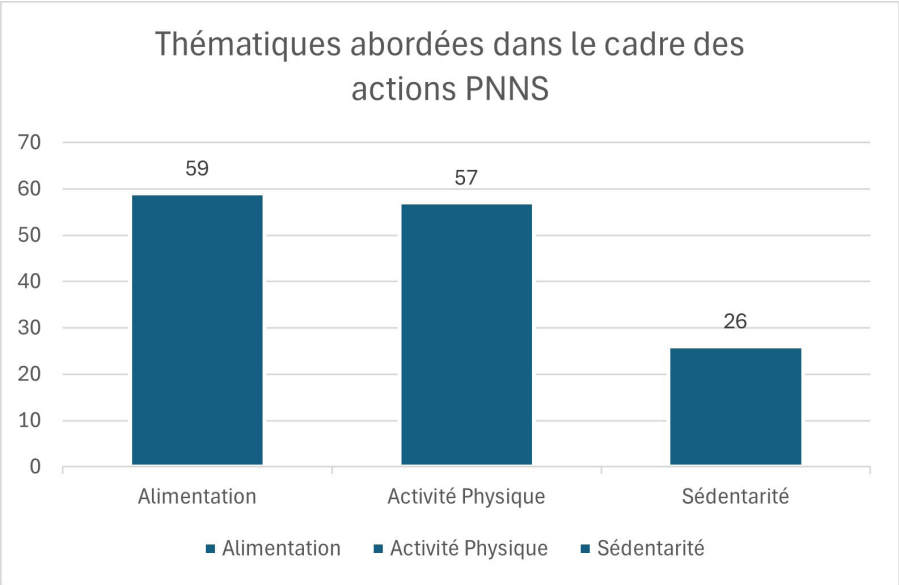

Il est important de noter que ces chiffres ne sont pas exclusifs : plusieurs actions abordent simultanément deux, voire les trois thématiques, traduisant une approche globale et cohérente de la promotion de la santé. Cette transversalité témoigne d'une volonté des acteurs de terrain de proposer des interventions intégrées, en phase avec les recommandations du PNNS.

Quelques exemples d'initiatives couvrant l'ensemble des thématiques :

- Le PETR de Seine et Tilles (21) a mis en place un cycle de sensibilisation à destination des agents administratifs et des animateurs santé, portant sur la nutrition, l'activité physique, ainsi que l'ergonomie des postes de travail, dans le but de réduire la sédentarité.

- La ville de Belfort a organisé des modules combinant sensibilisation et pratique d'activités physique pour les personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité.

TYPOLOGIE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Les actions répertoriées vont de la sensibilisation à l'aménagement de l'environnement.

Les types d'activités les plus fréquemment mobilisés sont :

- **L'éducation pour la santé et l'information-communication**, chacune présente dans 41 actions, traduisant une forte volonté de sensibilisation et de transmission de connaissances auprès des publics.
  - Les actions d'information et de communication prennent principalement la forme de conférences ouvertes à tous, de distribution de guides, livrets de recommandations du PNNS et de recettes, ainsi que d'ateliers ou de stands de sensibilisation ciblant des publics spécifiques.
  - L'éducation pour la santé regroupe ici des cycles d'ateliers autour de l'alimentation ou de l'activité physique, à destination des enfants et des personnes âgées, ainsi que des actions de sensibilisation et d'information à visée plus large. Par exemple, la communauté de Communes Bresse Haute Seille a développé un programme éducatif intergénérationnel autour de l'alimentation. Ce programme comprend des ateliers pédagogiques sur la diversité alimentaire, le plaisir de manger, les circuits courts et l'origine des aliments. Il est enrichi par des visites à la ferme et la distribution de supports d'information.

- L'amélioration de l'**offre d'activité physique ou d'activité physique adaptée** (APA), avec 34 actions, montre un engagement concret en faveur de l'accès à la pratique physique. Ces initiatives comprennent l'organisation de randonnées et de marches régulières, l'ouverture de créneaux dédiés à une pratique sportive adaptée, ainsi que la mise à disposition de matériel sportif. Elles sont fréquemment associées à une promotion des mobilités actives.

- L'amélioration de l'**offre alimentaire** (17 actions) et la **promotion des mobilités actives** (12 actions) complètent ces dynamiques, en lien avec les environnements de vie.

D'autres leviers, bien que moins fréquents, sont également mobilisés :

- Amélioration de l'**environnement de travail** (10) : certaines initiatives visent à favoriser le bien-être au travail, comme la mise en place de séances de massage à la Préfecture de l'Yonne et dans l'entreprise Concentrix à Montceau-les-Mines, ou encore l'organisation du « P'tit déj de l'ADESS », combinant convivialité et sensibilisation à la santé.
- **Formations** (5) : Par exemple, en Bresse Haute Seille, une formation a été proposée au personnel de restauration collective sur l'alimentation durable. Le Grand Chalon, dans le cadre du projet « Espaces comestibles pour tous », a quant à lui proposé plusieurs modules : « Découverte d'outils pédagogiques – enseignants », « Animer un jardin pédagogique », « Végétaliser l'espace public avec du comestible en mobilisant les habitants » et « Jardin et santé »
- L'implication des **services de santé au travail** (3) traduit une volonté de mobiliser les acteurs de la prévention en entreprise pour promouvoir la santé nutritionnelle auprès des salariés.
- **Aménagements favorables du territoire** (1) : en Bresse Haute Seille, la création d'une voie verte illustre une volonté d'aménager l'espace public pour encourager les mobilités actives et l'activité physique au quotidien.

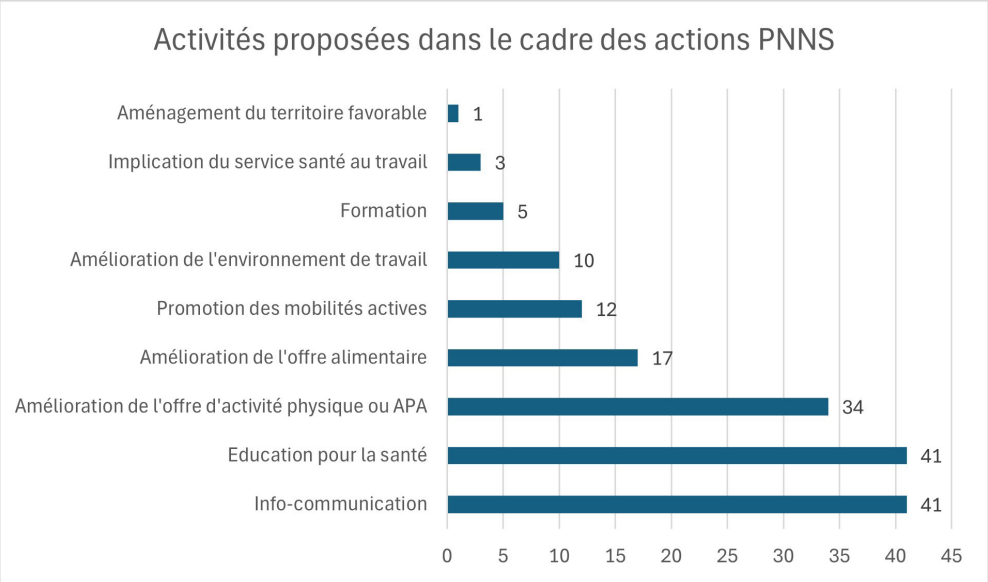

PUBLICS CIBLES

Parmi les actions, 43 % s'adressent au grand public, sans ciblage particulier, tandis que 57 % visent des publics spécifiques, avec une adaptation des interventions aux besoins de certaines populations.
Les populations spécifiques les plus souvent concernées sont :

- Les seniors et aidants (23 actions)
- Les salariés (16 actions)
- Les enfants de 3 à 10 ans (15 actions)
- Les adolescents

D'autres publics professionnels sont également concernés, bien que de manière plus ponctuelle : professionnels de l'éducation, du social, de la petite enfance ou de la restauration collective. Enfin, 13 actions sont classées dans la catégorie «autres», incluant des bénévoles d'associations, des personnes vivant avec une maladie chronique.

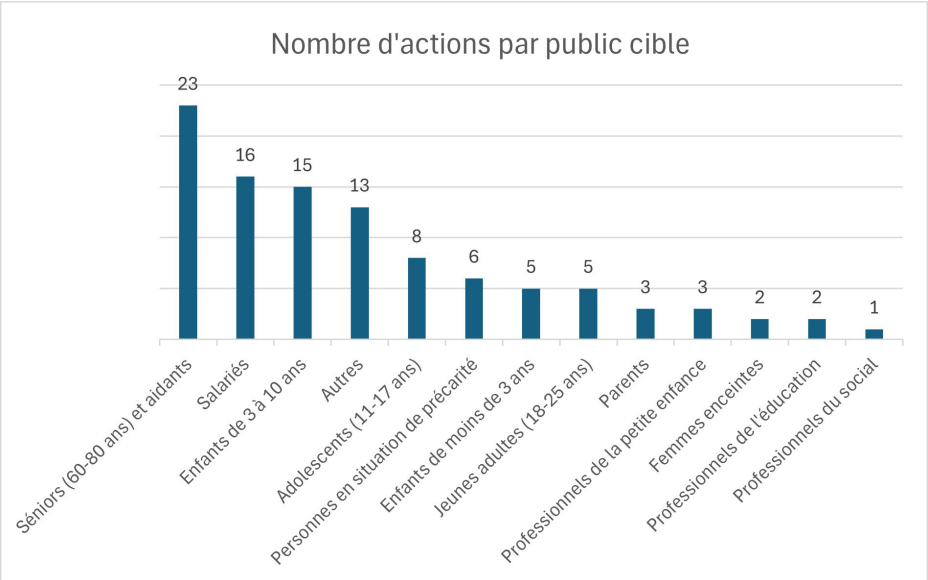

Conclusion et perspectives

Le bilan 2024 des actions menées dans le cadre de la déclinaison du PNNS en Bourgogne-Franche-Comté met en lumière une mobilisation territoriale toujours active, malgré une légère baisse du nombre de structures engagées. Il souligne l'importance de maintenir une dynamique collective, ancrée dans les territoires, pour faire de la santé nutritionnelle un enjeu partagé et accessible à tous.

L'implication des collectivités, des entreprises et des acteurs de terrain dans des démarches transversales et intersectorielles constitue un levier essentiel pour renforcer l'impact de ces initiatives. Cependant, les retours des signataires mettent en évidence certains freins, notamment liés aux ressources humaines et financières. Plusieurs structures indiquent que les actions sont menées « ponctuellement, selon [leurs] moyens », et expriment le besoin d'un appui financier pour permettre un déploiement plus régulier et structuré des interventions.

Les perspectives pour les années à venir seront influencées par la mise en œuvre du PNNS 5 dont le lancement est attendu en septembre 2025 et de la Stratégie nationale alimentation, nutrition, climat (SNANC) avec deux axes à renforcer :

- L'alimentation durable, qui vise à concilier santé, accessibilité, qualité nutritionnelle et respect de l'environnement. Cela implique de renforcer les actions autour des circuits courts, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de l'éducation au goût, et de la transition vers une alimentation plus végétalisée.

- La mobilité durable, en lien avec la promotion de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité, appelle à développer des environnements propices à l'activité physique quotidienne : aménagements urbains favorables, promotion des mobilités actives (marche, vélo), et intégration de ces enjeux dans les politiques locales de transport et d'urbanisme.

Ces orientations offrent l'opportunité de renforcer les synergies entre santé, environnement et cohésion sociale, et d'inscrire les actions nutrition-santé dans une logique de transition écologique et solidaire.

Réseau PNNS

Bourgogne-Franche-Comté

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté

JUIN 2025